



LE MAIRE DE RUBELLES

À

Madame, Monsieur

COMMUNE DE RUBELLES27 rue de la Faïencerie
77950 RUBELLES

Tél. : 01 60 68 24 49

mairie@rubelles.fr[www.rubelles](http://www.rubelles.fr)**OBJET** : Réunion Publique du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie, salle du Conseil Municipal, le *jeudi 15 décembre 2022 à 19h00*.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de séance du 17 novembre 2022
2. Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de sa délégation, depuis les derniers Conseil municipaux
3. Convention de mise à disposition d'agents de la police intercommunale
4. Convention de participation en prévoyance
5. Convention de participation en santé
6. CAF Convention Territoriale Globale (CTG)
7. Autorisation spéciale pour le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023
8. Adoption du règlement budgétaire et financier
9. Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57
10. Autorisation de la fongibilité des crédits
11. Décision modificative n°3
12. Autorisation donnée à Madame le Maire pour la cession à la commune des voiries, espaces verts et autres espaces communs de la ZAC des Trois Noyers Tranche 3
13. Délibération d'erreur matérielle du document graphique du PLU
14. Autorisation à déposer une demande de subvention pour les fonds européens dans le cadre de l'appel à candidature des investissements territoriaux intégrés (AAC ITI) pour la biodiversité, ainsi qu'auprès de la Région Ile de France dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif à la restauration de continuités écologiques terrestres
15. Inscription de deux opérations dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la CAMVS – Année 2023
16. Autorisation à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de Seine et Marne au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR/CRTE) 2023 pour le projet de vidéoprotection
17. Autorisation à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de Seine et Marne au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL/CRTE) 2023 pour le projet de modernisation des éclairages publics
18. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
19. Questions diverses

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Françoise LEFEBVRE